

La gestion des matières résiduelles dans la région de Québec

Mémoire présenté par

Le Groupe de la simplicité volontaire de Québec

Dans le cadre des consultations publiques
sur le projet
de plan de gestion des matières résiduelles
de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) Rive-Nord
2016-2021

Janvier 2016

Le Groupe de simplicité volontaire de Québec (GSVQ) existe depuis le début des années 2000. La mission du GSVQ est de faire connaître au public de Québec et partager avec ses membres les valeurs et les pratiques associées à la simplicité volontaire. La réduction de la consommation est un des fondements de la simplicité volontaire. Nous croyons que la réduction quantitative de la consommation matérielle est compensée qualitativement par une amélioration de notre qualité de vie. Nous croyons aussi que le mode de vie simplificateur, en plus d'avoir un impact positif sur la qualité de vie des individus, a aussi un impact écologique positif. Les simplificateurs sont sensibles à leur qualité de vie et la qualité de leur environnement local et planétaire et cette sensibilité se traduit dans leur mode de vie. C'est dans cette optique que nous présentons aujourd'hui ce mémoire sur la récupération des matières résiduelles. Nous voulons partager avec vous nos valeurs, nos expertises et nos pratiques pour le bénéfice de la collectivité de Québec.

La prévention, comprenant les différentes activités entraînant la réduction des déchets, devrait être la pierre angulaire de tout bon plan de gestion des matières résiduelles. Dans le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR), plusieurs actions de prévention, même si elles sont traitées, ne reçoivent pas, selon nous, une attention suffisante. La prévention des déchets sera ici analysée à travers deux champs soit la réduction à la source et le réemploi, deux domaines de grand intérêt pour la simplicité volontaire. Nous ne traiterons pas du recyclage, car ce thème a été abondamment discuté depuis des années. De même, nous ne parlerons pas de compostage, car le projet de biométhanisation semble intéressant tel que présenté dans le projet de PMGMR.

1. La réduction à la source

La réduction à la source passe par plusieurs actions que la population doit adopter soit : la réduction de la consommation, la dématérialisation de la consommation, le partage des biens matériels, l'utilisation des services de location et de prêts puis l'habitude des achats responsables.

1.1 La réduction de la consommation

La façon la plus simple et la plus rationnelle de réduire les tonnes de déchets que nous produisons chaque année est de réduire la surconsommation matérielle, et c'est ce que nous allons d'abord aborder dans cette section. Nous allons voir que l'un des bons moyens d'y arriver est de réduire son exposition à la publicité, en éliminant, entre autres, une partie de la publicité qui nous atteint à la maison. La réduction de la consommation peut également se faire par l'utilisation accrue de l'Internet. Suivront quelques exemples très pratiques de réduire le gaspillage, entre autres, par l'usage de sacs de magasinage réutilisables. Cette section se terminera par un exposé sur la forme que devrait prendre le programme d'éducation et de sensibilisation dans ce domaine précis de la réduction de la consommation.

1.1.2 La surconsommation

En tant que simplificateurs, nous pouvons affirmer que les gens consomment souvent plus que selon leurs besoins raisonnables. Plus nous surconsomons, plus nous générons des déchets. Les conséquences sont des coûts économiques, environnementaux et sociaux très importants.

Paradoxalement, cette surconsommation n'apporte pas le bonheur promis. Effectivement, on a vu ces dernières années une augmentation importante des problématiques telles que : l'épuisement professionnel, les consultations chez les psychologues, les divorces et même les suicides. Tout ceci, et bien d'autres indices encore, ne sont pas très rassurants et indiquent une détérioration du bien-être des individus dans notre société.

Notre société toute entière est devenue une société de consommation, d'où découle une importance démesurée donnée à l'argent. De la même manière, la personne n'est plus considérée comme un individu-citoyen, mais est plutôt réduite au rôle de producteur-consommateur. En outre, la surconsommation amène indubitablement des problèmes environnementaux, comme l'épuisement accéléré des ressources et une pollution importante, se manifestant, entre autres, par la production excessive de déchets, le tout augmentant à un rythme inquiétant. À cet effet, on observe que la planète donne de plus en plus de signes du fait qu'elle ne peut plus le supporter.

1.1.3 La réduction de la publicité

La réduction de la consommation passe par une réduction de l'exposition à la publicité. Il n'est pas facile de diminuer son exposition à la publicité dans notre société moderne où le citoyen moyen reçoit 2 500 messages publicitaires quotidiennement. La publicité est donc omniprésente, et très peu d'initiatives réussissent à la contrôler.

Dans le but d'agir en ce sens, le GSVQ a démarré quelques initiatives dans la région de Québec. La publicité distribuée aux portes des maisons fut principalement visée. Nous avons d'abord fait imprimer des autocollants avec l'inscription « Publicité... non merci », lesquels sont offerts à la population afin qu'ils soient apposés sur les boîtes aux lettres. Ceci dans le but d'éliminer les publi-sacs et les publipostages pour les gens qui ne les désirent pas. De plus, à l'aide d'une petite enquête maison, le GSVQ a mesuré qu'à chaque semaine dans chaque logis, il était distribué en moyenne une vingtaine de feuillets publicitaires de plusieurs pages chacune dans les publi-sacs. À cela s'ajoutent trois à six documents publicitaires par semaine distribués par la poste. Un petit sondage a de plus révélé que 20 % de la population ne veut pas recevoir les publi-sacs et plus de 50 % les publipostages. Finalement, parmi les gens questionnés, 80 % nous ont avoué ne pas savoir comment éliminer l'arrivée de la publicité non désirée. Nous avons aussi évalué qu'un simple autocollant peut réduire jusqu'à 300 \$/porte/an de matériel publicitaire. En outre, imaginez les gains pour l'environnement et la production de déchets. Ce sont là des possibilités d'éviter le gaspillage de quantités considérables de papier et des sommes astronomiques qui sont payées par l'ensemble de la population. Ces petites initiatives du GSVQ ne démontrent-elles pas, de façon éloquente, tout le laxisme de notre société envers le gaspillage publicitaire et ses conséquences sur la production de déchets?

La CMQ, dans le cadre de son projet de PGMR, pourrait effectuer une enquête comme celle que nous avons faite, qui préciserait nos résultats préliminaires, et ensuite, poser des gestes concrets. L'un d'eux pourrait être aussi simple que de fournir gratuitement un autocollant à tous les propriétaires et locataires du territoire de la CMQ. De plus, les résultats du sondage soulèvent la question du droit de ces entreprises à « déverser », sans permission, toutes ces circulaires de publicité aux portes des résidences. D'ailleurs, ne devrait-on pas distribuer de la publicité à domicile seulement à ceux qui en font la demande.

Le cas des publi-sacs est particulièrement important dans le contexte de la gestion des déchets, car beaucoup de gens mettent au recyclage le contenu du publi-sac dans son sac d'origine, ce qui est une contamination de la matière recyclable qu'il n'est pas facile de corriger lors du tri au centre de tri.

1.1.4 L'utilisation accrue d'Internet

Pour poursuivre dans cette perspective, la consultation en ligne du publi-sac pourrait être une alternative à sa version papier. Dans la même vague, on devrait encourager le paiement en ligne des factures les plus courantes, comme celles d'Hydro-Québec, Bell Canada, celles de certaines institutions bancaires et de grands magasins, entre autres, pour les cartes de crédit, etc. Ceci réduirait, à la fois la quantité de papier à chaque mois, mais aussi les frais de poste. Si une quantité importante de foyers décidaient de gérer ainsi leurs différents comptes, il en résulterait d'importantes réductions de déchets.

Les communications par Internet pourraient prendre plusieurs formes comme : les déclarations de revenu, les inscriptions à l'Université, les rapports financiers annuels des entreprises ou plus simplement la généralisation, depuis quelques années, des échanges d'information effectués par courriel.

1.1.5 L'élimination des sacs de plastique

Un moyen facile pour enrayer le gaspillage passe par l'usage de sacs de magasinage en tissus lavables pour faire les emplettes. À l'instar de plusieurs municipalités du Québec, et comme la Ville de Montréal vient de le faire, la CMQ pourrait interdire l'usage des sacs de plastique à usage unique sur son territoire.

1.1.6 L'éducation à la réduction de la consommation

Toute cette question de la réduction de la consommation devrait faire l'objet d'un vaste programme d'éducation et de sensibilisation. Actuellement dans nos sociétés, peu d'organismes jouent véritablement ce rôle. Les organismes publics, incluant le gouvernement, de peur de déplaire au monde des affaires, hésitent à ralentir l'ardeur publicitaire qui est le véritable moteur du système de consommation. Il en résulte une orgie de promotion et de consommation sans précédent. Tout ceci est, non seulement insoutenable pour la planète, mais constitue une forme de plus en plus criante d'injustice par rapport à plus de la moitié de l'humanité, qui n'arrive même pas à satisfaire ses besoins de base.

Cette problématique globale et ses applications locales devraient faire l'objet d'actions par la CMQ en collaboration avec d'autres organismes de la communauté comme l'Association Coopérative d'Économie Familiale (ACEF), Les Amis de la Terre de Québec (ATQ), le GSVQ, etc. Actuellement, il y a de nombreuses préoccupations relatives à la réduction à la source. Toutefois, ces enjeux sont relayés à des groupes communautaires et environnementaux qui n'ont que très peu de moyens et qui sont constitués presque exclusivement de bénévoles. Leurs actions pourraient comprendre : la production de matériels d'enseignement, des cours, des ateliers, des conférences, etc., traitant de différentes thématiques comme : les achats responsables, l'endettement et le crédit, la réduction de l'exposition à la publicité, etc. La CMQ pourrait : accorder des subventions pour différents projets en ce sens, former des enseignants dans ce domaine, collaborer avec différents groupes à cet effet,

publier un bulletin régional et même animer un comité régional sur la réduction de la consommation, etc. Toutes ces activités pourraient être réalisées grâce à de l'aide financière provenant du Fond Vert Québécois, entre autres.

2. La dématérialisation de la consommation

La dématérialisation de la consommation n'est pas nécessairement une réduction de la consommation, mais un changement de forme de celle-ci. Elle se caractérise par des achats immatériels plutôt que matériels. Par exemple, quelqu'un peut s'inscrire à un cours de piano, au lieu de s'acheter un deuxième téléviseur, s'abonner au théâtre plutôt que de se procurer un ensemble de cinéma maison ou décider de voyager en autobus plutôt que de faire l'acquisition d'une deuxième voiture. Les principaux avantages de la dématérialisation de la consommation sont une diminution appréciable des ressources matérielles nécessaires, de l'énergie requise et de la pollution (incluant les déchets) qui résultent de la production, de l'usage et de la disposition de biens matériels. Tout ça, sans diminution réelle de la qualité de vie.

La CMQ pourrait faire une forme de promotion de ce passage du matériel à l'immatériel. Dans ce sens, les différentes activités culturelles et sportives organisées dans chacun des arrondissements sont de belles alternatives aux biens de consommation populaires comme : les jeux vidéo, la télévision et les ordinateurs si prisés de nos jours par les jeunes en particulier. Le passage à l'immatériel dans la consommation est en lien direct avec la nouvelle forme de l'économie de l'avenir.

3. Le partage des biens matériels

L'individualisme règne en maître dans notre société. Il porte, entre autres, les gens à acheter un bien plutôt que de le partager avec leurs voisins, famille, collègues, etc. « Je ne veux pas déranger les autres » ou « être achalé » diront certains, pour justifier leurs habitudes de satisfaire leurs besoins en solitaire. Cependant, il serait avantageux, à plusieurs niveaux, de généraliser des pratiques de partage. Dans cette perspective, les citoyens qui s'y adonneraient garderaient leurs ressources financières pour des biens plus essentiels.

Que ce soit à cause de la création d'un meilleur tissu social, de l'amélioration des conditions économiques des gens ou de la réduction des quantités de déchets que provoque le partage, la CMQ est interpellée. Il est donc tout à fait justifié qu'elle s'implique par son programme d'éducation sur ce thème. Elle pourrait, pour ce faire, collaborer avec profit avec les nombreux groupes communautaires, sociaux et religieux des différents milieux, dont la solidarité et le partage constituent souvent une des missions principales. De plus, il existe une nouvelle application, soit un réseau d'échange Internet entre voisins intitulé « ici nos quartiers.org » que l'on pourrait publiciser.

4. Les services de location et de prêts

Dans notre monde de consommation et d'individualisme, nous achetons plusieurs produits que nous utilisons très peu. Ne serait-il pas plus économique, à plusieurs niveaux, de louer ou

d'emprunter ces produits, au lieu de les acheter et de les entreposer ensuite dans notre garage ou notre sous-sol? C'est ce que l'on pourrait faire avec certains articles de sport et d'accessoires de bébé, par exemple.

À la CMQ, on pourrait promouvoir les initiatives de création de services communautaires ou de services privés de location et de prêts. Ce concept fonctionne déjà avec certaines joujouthèques et les populaires bibliothèques municipales au niveau communautaire puis dans plusieurs commerces de location d'outils en particulier. La CMQ pourrait aussi, dans son programme d'éducation, inciter les gens à louer les objets ou à les emprunter plutôt qu'à les acheter en faisant valoir les avantages environnementaux, sociaux et économiques. De plus, ce genre d'activités est un autre bon exemple qui renforce le tissu social.

5. Les achats responsables

Les achats responsables devraient faire partie des préoccupations des consommateurs. Ce type d'achat passe par une forme d'éthique par rapport aux biens de consommation. Cette éthique doit prendre en considération le cycle de vie des produits. Par exemple, le bien est-il durable, réutilisable, recyclable, réparable? Minimise-t-il les emballages? Comment se comporte-t-il à l'incinération? Il existe également d'autres considérations relatives aux achats responsables qui dépassent la problématique des déchets. Entre autres, le consommateur doit être amené à réfléchir à la provenance ainsi qu'aux conditions environnementales et sociales de production, de fabrication, de transport et de vente des différents produits. Notamment, on devrait promouvoir une approche circulaire de gestion des biens matériels comme proposé dans l'accord universel de Paris adopté récemment lors de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21).

Toutes ces questions, en rapport avec la consommation responsable, devraient être absorbées par la CMQ dans ses programmes d'éducation, spécialement les questions ayant une incidence sur la production et le traitement des déchets.

Conclusion sur la réduction à la source

En tant que simplicitaires, nous sommes sensibles à la surproduction de déchets et la réduction à la source fait partie des solutions qui peuvent apporter aux individus une diminution de la course folle à l'argent, qui passe souvent par le travail excessif. Il en résulterait, alors, plus de temps pour les proches et la communauté. Le résultat nous donnerait des individus plus heureux dans une société plus viable.

6. Le réemploi

Le réemploi présente un grand potentiel dans le domaine de la prévention des déchets. Non seulement, le réemploi peut-il permettre de réduire les déchets, mais encore peut-il accroître le mieux-être des populations, sans nécessiter l'addition de ressources financières substantielles. De plus, les

bénéfices environnementaux peuvent être très importants. En effet, le réemploi permet la réduction de l'exploitation des ressources et de l'énergie ainsi qu'une diminution de la pollution, car la réutilisation d'objets existants entraîne une baisse de la fabrication d'objets neufs.

Le domaine du réemploi, sur le territoire de la CMQ, présente des forces et des faiblesses que nous allons aborder ci-après.

6.1 Forces actuelles

L'une des plus grandes forces actuelles dans le domaine du réemploi est l'habitude des gens et parfois des entreprises, de donner leurs surplus à des organismes d'entraide ou d'économie sociale. En effet, les Québécois en général ont horreur du gaspillage et quand un produit est encore bon, ils en souhaitent la réutilisation en faisant souvent profiter les moins bien nantis.

C'est ainsi que sont apparus au cours de l'histoire des groupes d'entraide matérielle, aujourd'hui fort nombreux dans la région de Québec. C'est d'ailleurs ceux-ci qui représentent, selon nous, la deuxième grande force actuelle dans le domaine de réemploi. Ces organismes peuvent être investis d'une mission caritative comme les comptoirs de la Société St-Vincent-de-Paul ou viser l'économie sociale comme la Ressourcerie du Lac St-Charles ou enfin la réinsertion sociale comme Le Vélo Vert. D'autres entreprises, privées cette fois, se spécialisent en réemploi de matières résiduelles, comme Québec Aubaines Recycle pour les matériaux de construction et certaines friperies pour les vêtements. En plus, de ces organisations ayant pignon sur rue, le domaine de réemploi offre toute une panoplie d'autres moyens d'échanges ponctuels comprenant les marchés aux puces, les ventes de garage, les ventes via les annonces classées dans les journaux et Internet, les dons soit à un proche, sur la rue ou lors de « zones de gratuité ». Dans ce contexte, le GSVQ organise, chaque année, lors du Jour de la Terre, une activité où les gens sont invités à apporter des objets à donner. La journée s'accompagne d'activités artistiques et le tout est offert gratuitement.

6.2 Faiblesses actuelles

6.2.1 Surplus invendus des ressourceries

La plus grande faiblesse du réemploi est le peu de dynamisme des ventes. En effet, ce qui surprend le plus dans ce secteur d'activité, ce sont les importants excédents invendus. Certains ont mentionné des chiffres de l'ordre de 50 voire 75 % des quantités d'objets récupérés qui étaient, soit retournés aux déchets, soit vendus sur les marchés internationaux. Pour certaines organisations, c'est la quasi-totalité des objets d'une certaine nature, comme les petits appareils électriques et électroniques qui sont carrément jetés. Les conditions et manipulations déficientes lors des collectes, et le peu de « rentabilité » des perspectives de réparation en sont les principales causes. Ce dernier domaine est un drame de gaspillage dans nos sociétés, car il est souvent plus avantageux financièrement pour un citoyen d'acheter un appareil électrique ou électronique neuf, comme un grille-pain, une imprimante d'ordinateur ou un lecteur DVD par exemple, plutôt que de le faire réparer. La grande majorité des organisations de récupération n'arrivent pas, non plus, à remettre ces objets dans le circuit de la consommation, faute de la disponibilité de pièces et de main-d'œuvre compétente et bon marché pour effectuer les réparations.

Le peu d'intérêt, dans la population pour le domaine des objets usagés, est attribuable, en grande partie, à des préjugés. Un de ces préjugés est le mépris généralisé pour ce qui est vieux ou

qui a déjà servi. Un autre, c'est la croyance que la raison d'être des organismes caritatifs est l'aide aux démunis et que, si les gens plus fortunés y font des achats, ils priveront les moins nantis de biens essentiels. D'autres facteurs, plus tangibles ceux-là, jouent également contre le choix d'articles usagés soit : les recherches parfois plus intenses pour trouver un objet usagé, des raisons d'hygiène pour certains produits, la propreté et l'apparence générale plutôt rebutantes de certains magasins, la nécessité d'envisager des réparations, l'absence de garantie, etc.

D'autres personnes mentionneront, pour leur part, ne pas acheter d'articles usagés simplement « parce qu'ils ont les moyens » de se procurer du neuf.

6.2.2 Dépendance de l'aide financière extérieure

Une autre grande faiblesse du réseau de réemploi est, dans le cas des organismes caritatifs, leur grande dépendance financière aux subventions et aux dons, ce qui les rend particulièrement fragiles. Ces organismes de par leur mission humanitaire, donnent ou vendent souvent, à très bas prix, vêtements, meubles, nourriture, etc. Toutefois, ces problèmes financiers ne sont pas ressentis de façon égale par les différents acteurs. En effet, certaines entreprises privées et certains organismes d'économie sociale s'en tirent très bien, alors que d'autres « vivent ».

6.2.3 Désorganisation du « réseau des acteurs »

La troisième faiblesse du domaine de réemploi est la désorganisation « du réseau des acteurs ». En effet, la grande majorité des intervenants dans ce domaine fonctionnent comme des organismes solitaires. Il y a bien eu certains regroupements comme le Réseau des Ressourceries du Québec et plus localement Concertation Recyclage Québec, mais ceux-ci n'ont pas duré. Aucune autorité provinciale ou même régionale ne coordonne et n'encourage véritablement le domaine de réemploi. Ni Recyc-Québec, ni le ministère du Développement durable de l'Environnement et des Changements climatiques du Québec n'exercent un véritable leadership pouvant réellement orienter les acteurs locaux, régionaux et nationaux.

6.2.4 La conservation des objets pour le réemploi

Une dernière faiblesse du domaine de réemploi est la difficulté, inhérente à la matière même, soit la fragilité des objets, soit la difficulté d'y accorder les soins nécessaires à leur conservation. En effet, les vêtements et certains meubles ne doivent pas connaître l'humidité dans leur transfert à l'organisme, les objets comme la vaisselle, les jeux de société ou les jouets sont fragiles et comportent souvent des petits morceaux qu'il est si facile de perdre dans les manipulations. Cette contrainte du domaine de réemploi nécessite des pratiques de gestion très particulières et soignées, si on ne veut pas que les objets recueillis ne deviennent « des ordures ».

6.3 Les propositions du GSVQ pour le réemploi

6.3.1 Dynamiser les ventes

La proposition la plus importante dans le domaine de réemploi consiste en des gestes concrets afin de dynamiser la vente d'objets usagés. Pour ce faire, la CMQ devrait se positionner clairement en faveur de ce type de commerce. Des campagnes de publicité devraient faire valoir les avantages

de ces achats comme : la réduction des déchets bien sûr, mais aussi le coût moins élevé pour un tel achat, la plus grande durabilité et la possibilité de réparer les objets associés aux produits plus âgés, l'exclusivité parfois de certains produits découverts, les bénéfices pour l'environnement en évitant la fabrication de produits neufs, la possibilité par là d'encourager des reventes de « produits québécois »" (puisque les bénéfices vont en totalité au Québec même si à l'origine fabriqués en Chine) et souvent l'encouragement d'organismes sans but lucratif et humanitaires.

Une autre façon de dynamiser ce secteur serait que les arrondissements fournissent des espaces publicitaires gratuits dans les journaux de quartier, afin d'annoncer les ventes de garage, les marchés aux puces, les ventes des ressourceries, etc. D'autres espaces de publicité, de type babillards populaires, pourraient être gratuitement mis à la disposition des citoyens dans les différents bâtiments publics municipaux, comme les bibliothèques, les centres communautaires ou les bureaux d'arrondissements.

Une autre proposition en ce sens serait que les arrondissements favorisent, dans les différents quartiers, la tenue d'événements communautaires tels des foires d'achats d'articles usagés, des marchés aux puces au profit d'organismes de la communauté ou des journées d'échange de type troc. Ces activités pourraient, du même souffle, engendrer une certaine vie de quartier.

6.3.2 Aider les organismes de diverses façons

La CMQ ou ses mandataires devraient aider, de diverses autres façons, les organismes œuvrant dans le domaine du réemploi. Cette aide pourrait prendre la forme de subventions, bien sûr, mais pourrait aussi passer par d'autres formes d'assistance tout aussi concrète telles que: la fourniture de locaux, meubles, ordinateurs, camions, etc. que les villes ont parfois en surplus. Les organisations publiques pourraient également aider à trouver des bénévoles, offrir des exemptions de taxes foncières et de services, fournir des assurances collectives, etc.

6.3.3 La formation pour le réemploi

La CMQ pourrait aussi accompagner les acteurs du domaine de réemploi en organisant des formations comme des cours aux gestionnaires et aux employés, tenir des journées d'étude ou des colloques. Le succès de ces organismes repose beaucoup sur la pertinence et la justesse d'une foule de décisions prises au quotidien, concernant une multitude d'objets disparates, qu'il faut collecter, accepter, nettoyer, laver, réparer, pour lesquels il faut ensuite décider du prix et finalement négocier avec d'éventuels acheteurs. Avec, en plus, une triple mission soit sociale, environnementale et économique, il n'est pas facile pour ces organismes de trouver l'équilibre conduisant au succès. La formation pourtant vitale pour le domaine du réemploi est quasi inexistante.

6.3.4 Favoriser la coordination des organismes

La coordination et l'harmonisation des activités des différents acteurs régionaux dans ce domaine pourraient être favorisées. Dans ce contexte, la publication depuis plusieurs années par la CMQ du « Bottin du réemploi » est une belle réussite.

6.3.5 Favoriser les recherches

Finalement, un autre type d'aide pourrait prendre la forme de subventions pour la recherche et le développement dans ce domaine où les fonds disponibles sont très rares. Par exemple une étude pourrait établir les fondements du succès de certains organismes, lorsque beaucoup d'autres périssent. Un autre exemple de recherche utile serait de tenter de trouver une méthode rentable pour réparer les petits et gros appareils électriques et électroniques.

Conclusion sur le réemploi

Le domaine de réemploi est particulièrement important. En effet, le réemploi favorise la prévention des déchets, car il présente de grands bénéfices aux plans social, environnemental et économique. À la fois, ce domaine permet de larges espoirs de réduction des déchets et des possibilités de mieux-être de la population, et ce, à faible coût. Actuellement, il est mal exploité et peu aidé.

Quelques idées additionnelles

Les broyeurs dans le fond de l'évier

Les broyeurs à ordures des résidences, souvent installés dans la chasse d'eau de l'évier, sont une « abomination environnementale ». En effet, ils provoquent la destruction de quantités importantes de matières organiques. Le résultat est la pollution des eaux d'égout entraînant des coûts de traitement additionnel des eaux usées. Cette pratique, tout à fait inappropriée pour gérer les matières putrescibles, devrait faire l'objet d'une réflexion de la CMQ en vue de modifier le règlement pour les interdire. (Voir règlement actuel #RVQ 416 sur la quantité et la qualité des eaux usées).

Représentation auprès des gouvernements supérieurs

Des représentations devraient être faites pour généraliser la consigne des bouteilles d'eau et de certaines bouteilles de jus actuellement non couvertes par la consigne.

De plus, une vigoureuse campagne de publicité devrait encourager les gens à boire l'eau du robinet, ce qui réduirait l'usage des bouteilles d'eau.

De même, on devrait étudier la possibilité d'instaurer une taxe sur la publicité des biens matériels et d'exempter de cette taxe les biens non matériels. Le fruit de cette taxe pourrait être alloué au domaine du réemploi.

Cuisines aménagées et bacs

En plus de ses activités à caractère plus éducatives et sociales liées à son mandat principal qui est de faire connaître et de partager les valeurs et pratiques de la simplicité volontaire, le GSVQ a développé un autre volet d'activité à caractère plus industriel consistant en la production et la vente d'objets écologiques. Le GSVQ a notamment produit des sacs en tissu pour le magasinage, des composteurs domestiques en bois et des barils pour la récupération de l'eau de pluie. La vente de ces objets a permis de financer notre fonctionnement et nos activités. La production de certains de ces objets a nécessité une certaine expertise technique que nous avons développée avec le temps. Alors dans cette veine, nous vous présentons ici un concept intégré de bac de gestion des matières résiduelles que les gens peuvent installer dans leur armoire de cuisine. Le GSVQ vous offre gratuitement une présentation technique de ce plan que vous pourrez promouvoir ou faire connaître à votre guise.

Le succès de la récupération des matières résiduelles à la maison débute dans la cuisine. Un système intégré à trois bacs sur glissières, sous le comptoir (voir photos ci-après), en est la clé. Comme pour les bacs roulants à l'extérieur, les bacs sous le comptoir de cuisine devraient refléter les mêmes couleurs, soit noir ou gris pour les déchets, bleu pour le recyclage, et comme les sacs pour le compostage seront rouges, le bac devrait être rouge également.

Un autocollant avec des pictogrammes devrait être collé sur le couvercle de chacun des bacs, indiquant quoi y déposer et quoi ne pas y mettre. Un autocollant beaucoup plus grand devrait être collé à l'intérieur du couvercle du bac roulant, à l'extérieur pour le recyclage.

**Voici une installation pour maximiser la récupération des différentes matières.
En étant très ergonomique.**





Document présenté le 9 février 2016
Par : Pascal Grenier et Benoît Grenier, membres
Groupe de simplicité volontaire de Québec